

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2016**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 10
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 04/04/2016

Le 11 avril 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND (remplace Vincent LAUTIER), Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir Bernard HENRY), Christian BAISE (pouvoir Bernard REY), Noël CHEYNET (pouvoir Nathalie BARDE), Pascal CUNY (pouvoir Martial THEVENET), Dominique DESFORGES (pouvoir Marc PECHOUX), Yves DUMOULIN (pouvoir Daniel DOMPOINT), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Michel RAYMOND (pouvoir Jean-Claude AUBERT), Chantal NOEL (pouvoir Anny SANLAVILLE), Frédéric VALLOS (pouvoir Françoise DUVILLARD), Dominique VIAL (pouvoir Jacky DUTRUC).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Daniel DOMPOINT

OBJET : TRANSPORTS – Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes le 9 juin 2016 – Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement et des Transports, expose que le jeudi 9 juin prochain, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME organisent la sixième édition du Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes : « Au travail, j'y vais autrement », en direction des entreprises, des administrations et des associations de Auvergne Rhône-Alpes.

Cette année, le challenge mobilité élargit son périmètre aux limites de la nouvelle région. Il rappelle qu'en 2015 la participation de la CCDSV a été un succès, puisqu'elle avait été lauréate sur le Département de l'Ain dans la catégorie ville moyenne, établissements de 20 à 99 salariés.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs, sont ainsi invités à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique récompensant les établissements ayant le meilleur taux de participation de leurs salariés ce jour-là.

Les établissements s'inscrivent gratuitement dès le 22 mars 2016 sur la plateforme Internet <http://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/> et déclarent le nombre de salariés venus au cours le 9 juin 2016 en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes...

Un classement régional et local est établi et les établissements gagnants sont récompensés lors d'une cérémonie régionale. Pour le Département de l'Ain, l'association Hélianthe a été désignée relais local.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 6^{ème} édition en tant qu'employeur et en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et salariés aux pratiques vertueuses.
- Evaluation des pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluation des résultats d'un Plan de Déplacements d'Etablissement.
- Réalisation d'animations – type café croissants - en gares d'Anse et de Saint André de Corcy desservies par Saônibus et éventuellement celle de Saint Germain au Mont d'Or.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, le jeudi 9 juin 2016.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la journée du 9 juin 2016 est évalué à 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de s'engager dans le challenge, Mobilité Auvergne Rhône-Alpes : « Au travail, j'y vais autrement » le jeudi 9 juin 2016,
- ✓ **Approuve** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike le jeudi 9 juin 2016.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **19 AVR. 2016**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160411-2016C33-TR

A Trévoux, le 11 avril 2016,

**Le Président,
Bernard GRISON**

